

Auplata missionne Sofreco pour concevoir un programme de travaux et d'études et étudie un projet d'Initial Coin Offering (ICO) – avec un mécanisme de contre-garantie adossée sur la production future d'or – pour assurer le financement de ce programme

Auplata (Euronext Growth - FR0010397760 - ALAUP), 1^{er} producteur d'or français coté en Bourse, a commandé une étude auprès du cabinet de conseil et d'ingénierie SOFRECO dont l'objectif est de concevoir un programme de travaux et d'études qui définira les étapes à suivre (i) pour pouvoir déclarer des ressources indiquées au sens du standard JORC (*Joint Ore Reserves Committee*) et du standard NI43-101, (ii) pour pouvoir produire une *scoping study* ou étude de cadrage au sens du standard JORC, et (iii) pour produire une *pre-feasibility study* (« PFS ») ou étude de pré faisabilité au sens du standard JORC et et au sens du standard NI43-101. Ce programme déterminera également le coût de réalisation de chacune de ces étapes, la combinaison des ressources indiquées et de la PFS devant permettre à la société de déclarer des réserves au sens du standard JORC pour les différents sites miniers détenus par Auplata en Guyane française.

Afin de financer chacune des étapes du programme de travaux et d'études ci-dessus, Auplata a engagé des réflexions sérieuses visant à lancer une *Initial Coin Offering*. Les jetons (*tokens*) émis dans le cadre de ce projet d'ICO pourraient être garantis par une partie de la production future d'or. Auplata souhaite ainsi réaliser une levée de fonds en crypto-monnaie dont les jetons pourraient être garantis par le potentiel en or des sites miniers de la société.

« Le nouveau référentiel introduit par la blockchain, les crypto-monnaies et les jetons numériques (*tokens*) ouvre la porte à une nouvelle voie de financement pour les sociétés cotées. L'un des grands avantages d'une levée de fonds par le biais d'une ICO est le plein alignement des intérêts : le financement de l'activité future est assuré sans dilution pour les actionnaires, tout en offrant une sécurité réelle sur les stocks futurs de l'entreprise », déclare Didier Tamagno, Président-Directeur général d'Auplata, qui ajoute « remercier Alpha Blue Ocean pour cette suggestion de lancement d'une ICO à l'image de ce qu'envisage d'entreprendre la société ELEMENT ASA ([lire le communiqué de presse Element ASA du 27 octobre 2017](#)) que Alpha Blue Ocean finance également ».

Auplata en bref

Basé en Guyane française, Auplata est le 1^{er} producteur d'or français coté en Bourse. La société dispose de plus de 700 km² de permis et titres miniers en Guyane française. Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière guyanaise. Depuis juin 2015, Auplata est actionnaire de la société minière ivoirienne OMCI, détentrice de deux projets miniers en Côte d'Ivoire.

Le capital social d'Auplata est composé de 103 172 152 actions cotées sur le marché Euronext Growth à Paris (Euronext). ISIN : FR0010397760 – ALAUP ; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata : www.auplata.fr.

Contacts

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes
Nicolas Bouchez

Relations investisseurs
Relations presse

momnes@actus.fr
nbouchez@actus.fr

01 53 67 36 92
01 53 67 36 74